

Bonjour,

Vous trouverez quelques fichiers qui vous permettront de consulter les données de l'année 2023, l'expert-comptable a procédé aux contrôles de cohérences et a fourni quelques conseils pour la clôture des comptes 2023. L'attestation sera rédigée la semaine prochaine. Ces documents représentent les informations qui seront mises à disposition des entités pour l'AG du mois de mars pour entériner les comptes 2023 et recevoir la décharge pour les administrateurs.

- Actif
- Passif
- Comptes de charges - classe 6
- Comptes de produits - classe 7
- Compte de résultat simplifié et comparaison budget/réalité 2023

A la clôture de l'exercice 2023, le résultat comptable de la fédération présente un bénéfice de **2.691,75 eur.**

Commentaires sur les comptes de charges

CHARGES	2020	2021	AU 31/12/2022
FRAIS PROMOTIONNELS	4.054,68	6.351,08	38.462,09

Au de l'activité de l'association, nous avons pu soutenir les entités dans la promotion du volley à travers un soutien à projets à en fin d'année, un versement de 30.000 eur fut réparti en fonction de la proportionnalité des affiliés. Par le jeu des provisions, cette dépense fut prise en charge en 2022 ; activation de l'utilisation de provision au 31/12/2023 (en produit exceptionnel).

Formation juges et arbitres, visionnement : augmentation de ce poste de +_ 12.000 eur au budget pour des raisons de fiscalité (championnat francophone et national + frais de visionnement), il s'agit d'un reclassement de charges par rapport aux exercices précédents

CHARGES	2020	2021	AU 31/12/2022
AUTRES DEPENSES DU SHN	45.014,68	79.976,31	106.667,66

La labellisation des clubs présente une dépense de 24.543,75 €, tant pour des frais d'étude de la part de l'UCL et le versements des subsides aux clubs (pôles d'excellence et centres de développement) ; cette dépense est neutralisée par un subside comptabilisé en classe 7

Le projet d'identification des hauts potentiels (frais de suivis physiques de ULG – UCL – salles – entraîneurs), dépense est neutralisée par un subside de l'Adeps relatif à la l'IDHPS comptabilisé en classe 7

Dépassement du budget de la formation des cadres, suite aux travaux de digitalisation (13.350 eur : projet didactique pour les écoles & pour la formation des formateurs), dépense neutralisée par un subside de l'Adeps relatif à la digitalisation comptabilisé en classe 7

CHARGES	2020	2021	AU 31/12/2022
AUTRES DEPENSES HORS SUBV. ADEPS	125.631,96	91.772,90	154.834,01

L'organisation de grands événements internationaux : dépenses de 81.973,82eur à Match de Golden League de 06/2023 et championnat d'Europe Féminin organisé à Gent et Bruxelles en 08 & 09/2023.

L'organisation d'un grand événement national (final cup 02/2023 + Volley proms,...) pour 14.064,88 eur

Par le jeu des provisions, ces dépenses furent prise en charge en 2022 ; activation de l'utilisation de provision au 31/12/2023 : 50.000 eur + 25.000 eur, soit 75.000 eur (en produit exceptionnel).

CHARGES	2020	2021	AU 31/12/2022	BUDGET 2023	Au 31/12/2023
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	83.149,20	100.000,00	130.000,00	0,00	245.000,00

Provision projet augmentation nombre affiliés

Provision return affiliés entités saison en cours

Provision organisation finales francophones et nationales en cours

Provision projet de déménagement

Projet digitalisation et communication

Provision organisations Nationales

La provision en faveur des entités est maintenue, cela permet de réaliser des projets dans le cadre de la promotion du volley ; cette année des formations/entraînements sont réalisées le mercredi, des formations ont été réalisées... afin de maintenir une spirale positive dans les entités, **une provision de 30.000 eur est maintenue** ; bien que ce n'est pas un élément récurrent, le résultat comptable de l'exercice le permet.

Le siège de la fédération, bâtiment de Beez, arrive dans un processus sans fin aux niveaux dégradations et désagréments ; il y a depuis peu une enquête environnementale pour augmenter le volume de déchets traités par le centre de déchet (situé entre la Meuse et la ligne de chemin de fer), ce qui pourrait à termes prolonger et proposer un nouveau permis d'exploitation et une augmentation des volumes traités à **provision constituée de 75.000 eur**

La digitalisation et la communication sont des thématiques très importantes, la présence de la Directrice Générale doit permettre une professionnalisation de la fédération ainsi qu'une automatisation de certaines tâches. Il est essentiel de mettre en œuvre cette démarche à montant provisionné de 40.000 eur

La cellule technique va déployer des activités en lien avec les priorités avec les organisations nationales, **une provision de 45.000 eur** permettra d'activer certains cliquets en faveur des clubs.

Commentaires sur les comptes de produits :

PRODUITS	2020	2021	AU 31/12/2022	BUDGET 2023	Au 31/12/2023
COTISATIONS, DONNS, LEGS ET SUBSIDES	829.562,24	1.033.739,74	941.993,58	999.709,70	1.262.572,94

Lors de la clôture comptable au 31/12/2022, sous le principe de précaution, il était acté un remboursement à prévoir d'un montant de 150.000 € lié au subside de fonctionnement. Courant 2023, après de nombreux échanges avec l'Adeps, ce montant fut justifié et maintenu en faveur de la fédération ; ce qui explique l'augmentation du compte 737000 relatif au subside de fonctionnement.

PRODUITS	2020	2021	AU 31/12/2022	BUDGET 2023	Au 31/12/2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS	12.500,00	8.225,50	102.729,99	2.690,10	142.690,10

Reprise/utilisation des provisions actées au 31/12/2022 suite à la réalisation de l'événement ou de la dépense

Soutien aux projets : versement aux entités en décembre 2023

Return sur affiliations de la saison 2022 -2023, versement aux entités en 06/2023

Championnat d'Europe (08 & 09/2023) + Golden League du 10/06/2023

Final Cup 02/2023

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Salutations sportives

Pascal

